

Affaire suivie par : **Julien MONOT** / SERVICE DE L'URBANISME

<b>DIVISION DE PROPRIETE</b>
------------------------------

Dossier n° : <b>DIV 2022 014</b> Accordée le : <b>28/10/2022</b>
---

Arrêté municipal n°22/389/DBA du 28 octobre 2022

Autorisant la division de la propriété foncière constituée du lot n°8 du lotissement « Le Plateau des Nurses » - section KOE, commune de Dumbéa, en 2 lots n° 65 et n°66.

Le Maire de la Commune de Dumbéa ;

VU la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie ;

VU le Code des Communes de la Nouvelle-Calédonie ;

VU le Code des Impôts ;

VU la loi modifiée n°99-210 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie ;

VU la délibération n°12/CP du 18 mars 2015 relative à la partie réglementaire du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie ;

VU la délibération n° 28-2006/APS du 27 juillet 2006 portant réglementation des lotissements et des divisions dans la Province Sud ;

VU la délibération n°52-2012/APS du 18 décembre 2012, approuvant la révision du Plan d'Urbanisme Directeur de la Commune de Dumbéa ;

VU la délibération n°2012/436 du 16 novembre 2012 approuvant le projet de Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de Dumbéa ;

VU la délibération n°2020/248 du 03 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil Municipal au bénéfice du Maire ;

VU l'arrêté municipal n° 20/348/DBA du 17 juillet 2020 portant délégation de fonctions et délégation de signature aux adjoints et à certains conseillers municipaux titulaires d'une délégation ;

VU le certificat de dépôt du Service Topographique et Foncier de la Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens de la Province Sud, référencé n° 123470-2022/2-REP/DAEM en date du 12 octobre 2022 ;

VU l'avis de la Calédonienne des Eaux, référencé TEC/BE/DS/134/22 en date du 7 septembre 2022 ;

VU l'avis d'ENERCAL, référencé DBA2037 en date du 3 octobre 2022 ;

VU la demande de division de terrain présentée par :

Le Cabinet de géomètre expert Philippe ANE

Déposée le : 31 août 2022

Pour un terrain appartenant à **Madame Catherine Peta DAVIES**